

Mise hors gel

Câbles autorégulants

ECpipeheat

- Câble autorégulant prêt à l'emploi d'une puissance de 10 W/m à 10°C dans l'air pour les applications de protection contre le gel des conduites d'eau.
- Le ECpipeheat 10 est livré avec 1,5 m de liaison froide et une fiche électrique. Pour une protection optimale contre le gel, le tuyau doit être calorifugé.
- En cas d'installation permanente, un installateur électricien devra réaliser un montage fixe dans un boîtier et placer un thermostat (type ECTemp 330 ou 610).



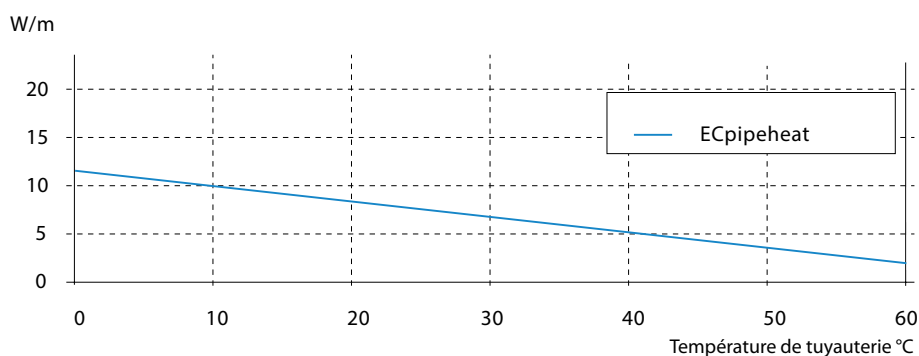
Caractéristiques	ECpipeheat
ECpipeheat	10W/m à 10°C
Tension	230V ~
Type	Prêt à brancher
T° Exposition maximum sous tension	65°C
T° Exposition maximum hors tension	85°C
Température d'installation minimum	-30°C

Type câble chauffant	Autorégulant
Gaine extérieure	TPE, 7,7mm x 5,3mm
Dimension du câble	7 x 5 mm
Résistance maxi de la tresse de protection	18,2 Ohm/Km
Diamètre de courbure minimum	50mm
Norme	IEC 60335-1:2012
Norme	IEC 62233:2008

Les longueurs maximales de circuits définies ci-dessus tiennent compte de la puissance de démarrage qui peut être jusqu'à 1,8 fois la puissance de fonctionnement. En présence de températures inférieures à celles indiquées dans le tableau, les longueurs des câbles chauffants admises diminuent en conséquence !

Un dispositif différentiel est recommandé : sensibilité 30 mA pour 500 m de câble autorégulant.

ECpipeheat



ECpipeheat DPH-10 - 230 V - avec liaison froide 1,5 m

Désignation	Longueur	Tension	N° Code
ECpipeheat 20 W autorégulant	2 m	230 V	088L0989
ECpipeheat 40 W autorégulant	4 m	230 V	088L0990
ECpipeheat 60 W autorégulant	6 m	230 V	088L0991
ECpipeheat 80 W autorégulant	8 m	230 V	088L0992
ECpipeheat 100 W autorégulant	10 m	230 V	088L0993
ECpipeheat 120 W autorégulant	12 m	230 V	088L0994
ECpipeheat 140 W autorégulant	14 m	230 V	088L0995
ECpipeheat 160 W autorégulant	16 m	230 V	088L0996
ECpipeheat 190 W autorégulant	19 m	230 V	088L0997
ECpipeheat 220 W autorégulant	22 m	230 V	088L0998
ECpipeheat 250 W autorégulant	25 m	230 V	088L0999



- Accessoires : voir page 261